

Animations 2020

Les conférences ont lieu dans la salle du Koeur attenante au musée dans la limite des places disponibles. Entrée libre.

20 septembre 2020 – 15h

Nationalisme français et femmes alsaciennes-lorraines (1871-1918)

1918 et le retour de l'Alsace-Lorraine en France : le séquestre des biens appartenant aux ennemis

Thibault DE RAVEL D'ESCLAPON, Maître de conférences à l'Université de Strasbourg.

Emilien RHINN, Docteur en histoire du droit et chargé de projets à l'Institut du Droit Local.

11 octobre 2020 – 15h

Robert Schuman, un Père de l'Europe père du droit local ?

Christian PENNERA, ancien Directeur juridique du Parlement européen.

Emilien RHINN, Docteur en histoire du droit et chargé de projets à l'Institut du Droit Local.

15 novembre 2020 – 15h

L'Alsace terre d'Empire

Francis SPITZER, Préfet honoraire.



Les Alsaciennes insouciantes

Informations pratiques

Maison du Kochersberg

Musée
L'esKapade
4 place du Marché
67370 Truchtersheim

tél. 03 88 21 46 91
musee@eskapade.alsace
www.maisondukochersberg.alsace

À 20 min de Strasbourg

Ligne 220 du réseau 67
Arrêt : place du Marché
(Truchtersheim)



Horaires d'ouverture

De mai à septembre

Lundi à vendredi : 9h -12h30 et 13h30 -18h sauf
vendredi fermeture à 19h.
Samedi, dimanche et jours fériés : 14h -18h.
Fermé le vendredi Saint et le dimanche de Pâques.

D'octobre à avril

Mardi à vendredi : 9h -12h et 14h -17h30 sauf
vendredi fermeture à 19h.
Samedi, dimanche et jours fériés : 14h -17h.



Tarif

Entrée : 4€. Entrée + visite guidée : 6€ (à partir de 10
personnes). Gratuit le 1^{er} dimanche du mois.
Gratuit pour les moins de 16 ans et les membres de
l'association des Amis de la Maison du Kochersberg.



facebook.com/lesamisdelamaisondukochersberg



www.instagram/maisondukochersberg



1871 & 1911

Un héritage à redécouvrir

Jusqu'au **11 novembre 2021**

Maison du Kochersberg

Musée à Truchtersheim

l'esKapade, 4 place du Marché



1871 & 1911

Un héritage à redécouvrir

L'exposition « 1871 & 1911, un héritage à redécouvrir » met en lumière le Reichsland Elsaß-Lothringen, cette Alsace-Lorraine allemande qui, en l'espace de quarante ans, développe une identité propre à bien des égards. 150 ans après 1870 et un siècle après la reconquête des « provinces perdues » par la France, l'héritage de la « Terre d'Empire » est encore bien vivace, continuant d'assurer la singularité et le rayonnement de l'Alsace et du Kochersberg en matière architecturale, culturelle, économique, juridique, religieuse ou sociale.

1871, l'Alsace-Lorraine est intégrée à l'Allemagne en cours d'unification

L'exposition présente brièvement la Guerre franco-prussienne et la création d'un « Reichsland » composé de l'Alsace, à l'exception de Belfort, et d'une partie de la Lorraine. Intégrée au nouvel Empire allemand, la population locale fait face à un dilemme : rester dans le nouveau Reichsland Elsaß-Lothringen et ainsi devenir allemande ou rejoindre la France et opter pour la nationalité française.



L'école pleure les provinces perdues

Une « Belle Époque » alsacienne-lorraine ?

La Terre d'Empire profite de la prospérité d'une Allemagne devenue la première puissance économique d'Europe au tournant du XX^e siècle. Le dynamisme des usines mécaniques et textiles, des associations animant la vie culturelle et sportive, le développement de l'activité bancaire, des infrastructures routières et ferroviaires, un nouveau style architectural et le rayonnement de la Kaiser-Wilhelms-Universität marquent profondément le Reichsland. De même, l'adoption des lois sociales bismarckiennes, la création des sociétés à responsabilité limitée ou l'entrée en vigueur du Code civil allemand constituent des avancées majeures pour une Alsace-Lorraine qui, à partir des années 1890, évolue vers une autonomie politique et juridique élargie, jusqu'à obtenir une **Constitution en 1911**.



Synagogue et gare Napoléon III quai Kléber

Le droit local, symbolique de l'héritage du Reichsland

Après-guerre, l'ensemble du droit français n'est pas réintroduit dans les « provinces reconquises ». Ainsi, jusqu'en 1925, la désannexion provoque indirectement la formalisation, dans l'ordre juridique français, d'un corpus propre aux départements recouverts et toujours en vigueur : le droit local alsacien-mosellan. Une présentation de ce processus juridique inédit, réalisée en collaboration avec l'Institut du Droit Local, conclut l'exposition.

Redécouvrez le Reichsland Elsaß-Lothringen

Culture

Protestation

Michel Quirin

Lois sociales

Politique

Vie quotidienne

Urbanisme

VIE ASSOCIATIVE

Germanisation

Mécanisation

Coexistence des droits

Traité de Francfort

Architecture

Acculturation

ÉCONOMIE

Option de nationalité

Changement de souveraineté

Transports

Empire allemand

Droit local alsacien-mosellan

Autonomisme

Agriculture

Robert Schuman

Constitution de 1911

NATIONALISME

Bismarck

Université

CULTES

Provinces perdues